



Bagnolet, le 21 avril 2010

☎ 01.48.18.88.29 📠 01.48.18.88.95
uff@unsa.org

Monsieur François FILLON
Premier Ministre
Hôtel Matignon
57, rue de Varenne
75700 PARIS

N/REF. ED/CD/24-2010

**Objet : Préavis de grève de 24 h 00
pour le Jeudi 6 mai 2010**

Monsieur le Premier ministre,

Par la présente, l'UNSA Fonction Publique dépose un préavis de grève de 24 heures, pour la journée du 6 mai 2010, pour l'ensemble des fonctionnaires et agents publics des trois versants de la Fonction publique.

En effet, depuis le printemps 2009, l'UNSA, membre du collectif « pas de bébés à la consigne » défend l'amélioration et le développement des modes d'accueil et de la scolarisation des jeunes enfants.

Le 17 février dernier, deux mille professionnels (Educateurs jeunes enfants (EJE), auxiliaires de puériculture, puéricultrices, infirmières titulaires du CAP petite enfance, agents techniques cuisine ou ménage, médecins, psychologues, psychomotriciennes, secrétaires médico-sociales) et parents ont exigé, lors d'un rassemblement aux abords de l'Hôtel Matignon, le maintien de la qualité d'accueil des jeunes enfants, en demandant le retrait du projet de décret modifiant le décret du 1^{er} août 2000 relatif aux établissements d'accueil des enfants de moins de 6 ans, ainsi que l'ouverture de négociations sur l'ensemble du dossier de l'accueil de la petite enfance. Notre collectif souhaite obtenir un plan ambitieux de formation de professionnels qualifiés de la petite enfance pour permettre la réalisation des 400 000 places d'accueil supplémentaires.

Une nouvelle mobilisation d'ampleur a eu lieu le 11 mars pour s'opposer aux différentes mesures qui convergent vers une dégradation des dispositifs existants : modifications du décret 2007-230 du 20 février 2007 et transposition de la directive européenne « services » qui vise à inclure le secteur de l'accueil des jeunes enfants dans le champ concurrentiel.

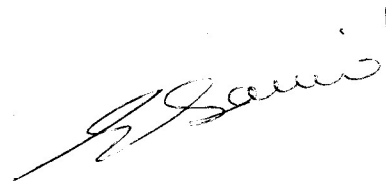
Face à cette pression, le collectif a été reçu le 26 mars au ministère en charge de la famille. Les discussions n'ayant pu aboutir, une nouvelle journée d'action est donc programmée pour le 6 mai 2010.

.../...

Je vous demande également de bien vouloir préciser, à l'ensemble des employeurs qui seront destinataires de ce préavis, l'objet de l'action et le champ des agents concernés.

Je vous rappelle qu'il appartient au Gouvernement d'utiliser la période de préavis pour relancer la négociation sur la base de propositions nouvelles qui répondent aux demandes que nous avons formulées auprès de vous.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Premier ministre, l'assurance de ma considération distinguée.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'E. David', written in a cursive style.

Elisabeth DAVID
Secrétaire Générale